



Conseil d'Établissement
École l'Expédition
4 octobre 2023
Rencontre tenue à l'école l'Expédition

Membres du CÉ présents

Josée St-Pierre	Directrice
Catherine Morin	Enseignante
Chantal-Josée St-Germain	Service de garde
Stéphanie Lavoie	Parent Secrétaire
Marie-Annick Bédard	Parent
Lucie Villeneuve	Enseignante
Laurence Lacoste-Guyon	Enseignante
Jean-Philippe Ricard	Parent
Lyndsay Redhead	Parent
Julie Sirois	Parent
Ludly Jules	Parent

Étaient absents

	Représentant de la communauté
Geneviève Bourgeois	enseignante

1. Présences

Le quorum est constaté.

2. Mot de bienvenue direction et de la présidente

.Mme St-Pierre souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour est le suivant :

1. Présences
2. Mot de bienvenue de la direction
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du 8 juin 2023
5. Formation obligatoire pour les personnes nouvellement élues sur un CE et dénonciation d'intérêts pour tous Art. 56 et 107.
6. Choix de la présidence et de la vice-présidence Art.
7. Nomination des représentants de la communauté Art. 67 et 108. P
8. Établissement des règles de régie interne. Proposition de précisions et modifications.

Documents en remorque.

- a) Nombre de rencontres
- b) Alternance (présentiel et distance)
- c) Temps maximal des rencontres
- d) Délais de l'envoi de l'ordre du jour et des documents
- e) Reformulation dans la section Présidence

9. Débarcadère

10. Calendrier des séances du conseil. Précision du nombre de rencontres.

Diffusion du calendrier aux parents et aux membres du personnel Art. 66 et 108

11. Recommandation de la direction

- a) Sous-comité projet éducatif (2 personnes)
 - b) Sous-comité École Alternative L'Expédition en vue de devenir une école dédiée
 - c) Approbation d'activités nécessitant un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement
- Art. 95,96.24,110.4,110.13

12. Varia

13. Fin de la séance

CÉE-2023-2024-01 : L'ordre du jour est adopté, proposé par Marie-Annick Bédard, appuyé par Laurence Lacoste-Guyon

4. Adoption des procès-verbaux du 5 et 8 juin 2023

Les procès-verbaux du 8 juin et du septembre sont adoptés

8 juin : proposé par Stéphanie Lavoie appuyé par Laurence Lacoste-Guyon **CÉE-2023-2024-02**

5 septembre: proposé par Laurence Lacoste-Guyon, appuyé par Stéphanie Lavoie **CÉE-2023-2024-03**

5. Formation obligatoire pour les personnes nouvellement élues sur un CE et dénonciation d'intérêts pour tous Art. 56 et 107.

Chantal Josée St-Germain : à refaire

Geneviève Bourgeois : fait

Marie-Annick Bédard : fait

Jean-Philippe Ricard : fait

Lindsay Redhead: à faire

Lucie Villeneuve : fait

Stéphanie Lavoie : fait

Catherine Morin : fait

Déclaration de conflits d'intérêts ou d'absence de conflit d'intérêts faits sur place.

6. Choix de la présidence et de la vice-présidence Art.

Tâche : présidence : assurer odj avec direction, assurer suivi en cours, assurer liens avec parents,

proposés : Marie-Annick Bédard par Laurence Lacoste-Guyon, refusée

Julie Sirois : présidence élue par acclamation

Vice-présidence : relais du président : Marie-Annick Bédard par acclamation

Secrétariat : Stéphanie Lavoie

Représentant comité parents cssl : Ludny Jule, substitut Lindsay Redhead

Représentant parents REPAQ : à venir 5 rencontres Marie-Annick/-JP Ricard

7. Nomination des représentants de la communauté Art. 67 et 108. P

Pas de candidature reçue

8. Établissement des règles de régie interne. Proposition de précisions et modifications.

Document en remorque.

a) Nombre de rencontres : Nombre de rencontres : 6 séances sont proposées. Proposition de la direction de 6 rencontres+ 1 extraordinaire. 11 octobre, 8 novembre, 6 décembre, 18 janvier (CÉ extraordinaire), 7 février, 10 avril, 12 juin. Il est possible de faire approuver les sorties par courriels, via la présidence ou via la direction.

b) Alternance (présentiel et distance) : présentiel avec lien qui permet d'être à distance. Flexibilité offerte. Devons aviser si à distance ou absence.

c) Temps maximal des rencontres : un délai peut être demandé par la présidence pour prolonger la rencontre. Il est convenu de tenir les rencontres de 18h30 à 20h30

d) Délais de l'envoi de l'ordre du jour et des documents : les questions doivent être acheminées 72h à

l'avance, pour une durée maximale de 10 minutes.

e) Reformulation dans la section Présidence : pas de reformulation, point annulée.

9. Débarcadère : avons reçu rapport de la firme ayant analysé le secteur du débarcadère fin août. Enjeu sur la rue Chapleau pour traverse des modulaires. Enjeu d'augmentation de circulation automobile à la traverse au coin St-Jean et Chapleau. Devons déposer les enfants aux endroits prescrits. Proposons deux traverses supplémentaires sur Chapleau. **SUIVI**

10. Calendrier des séances du conseil. Précision du nombre de rencontres.

Diffusion du calendrier aux parents et aux membres du personnel Art. 66 et 108. Voir point 8a)

11. Recommandations de la direction

a) Sous-comité projet éducatif (2 personnes) : appel à tous via courriel pour une séance de travail de 2h30. Piloté par Josée. Comité sera après école.

b) Sous-comité École alternative L'Expédition en vue de devenir une école dédiée : Devons déposer projet dérogatif d'école dédiée. Bonification des travaux amorcés l'an dernier. Parents ayant travaillé sur référentiel devraient se joindre au sous-comité de travail. Échéancier de dépôt autour d'avril 2024. 5 parents siègeront sur ce comité. Marie-Annick Bédard fera suivre la demande aux parents ayant travaillé sur le référentiel s'ils souhaitent se joindre au sous-comité de travail.

c) Approbation d'activités nécessitant un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement

Art. 95,96.24,110.4,110.13 : pas de projet dans ces critères.

12. Varia

12.1 : nouvelles des enseignants : Tangage : jeux vidéogestion d'émotion-gestion du stress. Atelier pour 4-5-6 année.

Demande de culture à l'école : bédéiste.

Bourse Desjardins : 3000\$ pour entreprises dans la classe.

12.2 : service de garde : 7 réguliers 5 jours, 35 3 à 5 jours ,46 sporadiques

Inscriptions pour arrêt pédagogique pour novembre seront envoyées sous peu.

Fête d'Halloween en court de planification (souper spaghetti).

12.3 questions de la communauté :

Question Magali de Lucas: cafétéria sera-t-elle remise :: Remise en place de traiteur.

Réponses : Les démarches seront faites. Julie Sirois peut soutenir les démarches. **SUIVI**

13.4 : REPAQ : pas eu de rencontre

13. Fin de la séance

La séance est levée à 20 :37. Proposée par Lindsay Reshead, appuyée par Chantal Josée St-Germain.

CÉE-2023-2024-04

La directrice
Josée St-Pierre

La présidente